

ASA
na

REPUBLIQUE FRANCAISE

Commune de BORT L'ETANG

**AUTORISATION DE TRAVAUX POUR LA MODIFICATION
D'UN ETABLISSEMENT RECEVANT DU PUBLIC (ERP)**

délivrée par le maire au nom de l'Etat
au titre de l'article L 111-8 du code de la Construction et de l'Habitation

ARRETE N°2017-33

Vu la demande d'autorisation n° AT 06304517L0001 présentée par SAS Codignat Management, Codignat, 63190 BORT L'ETANG représentée par M.MOURA Julien et concernant la réalisation de travaux de mise en conformité totale aux règles d'accessibilité du restaurant et de l'hôtel sur la commune de Bort l'Étang,

Vu l'article L 111-8 du code de la Construction et de l'Habitation
Vu les articles R 111-19-13 à R 111-19-26 du code de la Construction et de l'Habitation

Vu le procès verbal de la sous-commission départementale pour la sécurité contre les risques d'incendie et de panique dans les établissements recevant du public en date du 31 août 2017 donnant un **avis favorable avec prescriptions** pour les travaux susvisés,

Vu le procès verbal de la sous-commission départementale pour l'accessibilité en date du 5 septembre 2017 donnant un **avis favorable avec prescriptions** pour les travaux susvisés,

ARRETE

Article 1

L'autorisation de réaliser les travaux décrits dans la demande susvisée est accordée sous réserve de respecter les prescriptions des articles suivants

Article 2

Les prescriptions proposées dans le procès verbal de la sous-commission départementale pour la sécurité contre les risques d'incendie et de panique dans les établissements recevant du public devront être intégralement respectées

Les prescriptions proposées dans le procès verbal de la sous-commission départementale pour l'accessibilité devront être intégralement respectées

Article 3

La délivrance de la présente autorisation ne dispense pas le demandeur d'obtenir avant la réalisation des travaux, les autorisations requises notamment au titre des codes de l'Urbanisme ou de l'Environnement.

Fait à Bort l'Étang, le 22 septembre 2017

Le maire


Michel MAZEYRAT

